

# La CGT reçue par la ministre de la fonction publique

COMMUNIQUÉ CGT — MONTREUIL > 10 JUILLET 2020

La CGT Fonction publique a été reçue, ce jour, par la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin. Lors de cette rencontre nous avons souligné la nécessité d'avoir, enfin, un ministère de plein exercice et non plus adossé à Bercy. En effet, l'urgence est bien la fin des politiques d'austérité budgétaire.

Nous avons pu, à nouveau, rappeler combien l'engagement des personnels avait été particulièrement fort lors de la pandémie, combien malgré les insuffisances en matériel de protection, malgré des moyens réduits, malgré une pression et une mauvaise gestion gouvernementale, les personnels avaient exercé au mieux leurs missions, parfois même en mettant en péril leur intégrité physique et psychique.

Nous avons insisté sur l'indispensable bilan à faire de ces derniers mois pour tirer des enseignements. Nous avons une nouvelle fois demandé à modifier l'agenda social et à cesser les mises en place de mesures régressives. Il doit être question dès aujourd'hui d'allouer les crédits et effectifs nécessaires pour les trois versants de la Fonction publique. Pour la CGT, il est urgent d'augmenter les rémunérations, de dégeler le point d'indice, de revaloriser les grilles indiciaires, d'accéder à une réelle égalité femme-homme. Tous les secteurs de l'action publique et même ceux de l'ombre doivent être abondés en moyens.

De même nous avons mis en avant le nécessaire renforcement du Statut général, condition indispensable au rendu d'un service public neutre et impartial. La demande de réintégration de l'inspecteur du travail Anthony Smith a été réitérée dans ce cadre.

Sur les lois ou projets imposés comme celle de la transformation sociale ou celle du projet de loi 3D, la ministre a semblé vouloir avoir un discours apaisant sans toutefois acter des renoncements.

Concernant la loi de transformation sociale, elle se dit ministre de la transformation de l'action publique et non pas la ministre de la loi de transformation, pour le projet 3D elle précise que cela ne sera pas le big bang des collectivités territoriales. Tout en maintenant le fait qu'elle ne peut défaire ce qui a été fait précédemment, elle ne peut non plus nier l'incontournable besoin de moyens d'action pour les trois versants, sans préciser ce que cela signifie concrètement.

Amélie de Montchalin nous annonce le rendez-vous salarial pour le 24 juillet. Là aussi, elle restera muette sur les possibles évolutions du point d'indice pourtant si nécessaires pour une juste reconnaissance, pour l'arrêt immédiat de la baisse du pouvoir d'achat.

La CGT a porté ses revendications, a déposé des propositions écrites et détaillées pour permettre à la ministre d'en prendre pleinement connaissance. Si elle se dit ouverte au dialogue, nous savons que les paroles ne sont pas toujours suivies d'actes et que depuis bien longtemps les ministres se succèdent pour enchaîner des mesures de destruction des services publics et de la fonction publique.

**Nous savons aussi que rien n'est fatalité et que nos propositions, actions et mobilisations, font bouger les lignes et si le remaniement ministériel ne signifie pas changement de politiques, les organisations syndicales peuvent, unies et en actions, défaire le mauvais et permettre d'autres perspectives.**

**La CGT, force de propositions, sera donc au RDV salarial le 24 juillet avec des exigences de revalorisations salariales qui ne pourront plus être remises à des lendemains incertains.**

**Pour la CGT, il est urgent d'augmenter les rémunérations, de dégeler le point d'indice, de revaloriser les grilles indiciaires, d'accéder à une réelle égalité femme-homme.**